


<b>Association Lin Nam Maison des associations du 12ème</b> BAL 19A - 181, avenue Daumesnil - 75012 Paris Email:	 Site internet :
---	---

**FICHE D'INSCRIPTION TENNIS DE TABLE**  
**SAISON 2021-2022**

**Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> Novembre 2021**

**Le dossier d'inscription complet est à remettre à l'un des responsables de la section tennis de table**

**Merci de remplir en MAJUSCULES**

<b>Mme/ M.</b>	<b>Nom:</b>		<b>Prénom:</b>
Né(e) le:	à:	Nationalité:	
Adresse:		Code postal/commune:	
Téléphone:		Mail (pour les infos de Lin Nam) :	

**Cocher la formule d'inscription correspondante:**

		Ancien membre	Nouveau membre
Adulte	Licence loisirs	80 euros	90 euros
	Licence compétition	110 euros	120 euros
Enfant ( < 18 ans )	Licence loisirs	70 euros	80 euros
	Licence compétition	95 euros	105 euros

**(Cours de PingPong [Samedi de 11h30 à 13h] : +80€/an en plus)**

**Documents à joindre impérativement à cette fiche d'inscription:**

*Les cases à cocher sont à compléter par la personne qui réceptionne le dossier*

- Cotisation** (par chèque de préférence, à l'ordre de l'association Lin Nam)
- Demande de licence FFTT incluant le certificat médical** ou certificat médical séparé de non contre-indication à la pratique du tennis de table
- Autorisation parentale** pour les mineurs
- Une photo d'identité**

**Pour recevoir une attestation d'inscription, merci d'adresser un mail à :**

[secretairegeneral@linnam.fr](mailto:secretairegeneral@linnam.fr)

Fait à

Le

Signature



# BORDEREAU DE DEMANDE DE LICENCE

Saison 2021/2022

Association

N°

Date

Date de Validation

Réservé Ligue ou Comité

Première demande

Renouvellement

Reprise d'activité

Transfert

Traditionnelle

Promotionnelle

Confirmation internet

Mutation

N° de licence (renouvellement ou reprise d'activité)

Nom \*

Prénom \*

Date Naissance \*

Sexe \*

Nationalité \*

(si étranger, préciser le pays)

Classement

Points

(si reprise d'activité, préciser le dernier classement connu, les points et l'année)

Adresse \*

Code Postal

Ville

Téléphone

Téléphone portable

Courriel \*

\* : obligatoire

Dirigeant

Arbitre/JA

Technicien

Vétéran

Né en 1981 et avant

Senior

Du 01/01/82 au 31/12/03

Junior

Du 01/01/04 au 31/12/06

Cadet

Du 01/01/07 au 31/12/08

Minime

Du 01/01/09 au 31/12/10

Benjamin

Du 01/01/11 au 31/12/12

Poussin

Né en 2013 et après

Sauf opposition de votre part, les informations ci-dessus font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFFT à des fins commerciales ou associatives. Cette opposition doit être adressée soit au service informatique de la FFFT (informatique@fft.fr), soit à l'organisme gestionnaire; elle peut également être notifiée en se rendant sur l'espace licencié (<http://www.fft.com/espacelicencie>).

Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, courriel) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFFT. Par la présente demande de licence, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFFT ou agréés par celle-ci.

Ces résultats feront apparaître vos nom, prénom, catégorie d'âge et club.

Certification médicale :  
(mention obligatoire \*)

- J'ai fourni la saison dernière un certificat médical postérieur au 30 juin 2019. Celui-ci a moins de trois ans à la date de cette demande et je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "Non" à toutes les questions du questionnaire médical (18-10).
- Je joins un certificat médical de pratique sportive de moins d'un an à la date de cette demande, établi par le médecin sur papier libre ou sur l'imprimé 18-9
- Je ne joins pas de certificat médical et je disposerai d'une licence ne me permettant pas la pratique sportive

\* Vous devez cocher obligatoirement une des 3 cases et une seule.

## Protection des données

En vertu du droit à l'oubli, vous avez le droit de demander à la FFFT l'effacement de vos données à caractère personnel (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, téléphone, courriel). Pour cela, merci de vous adresser à votre organisme gestionnaire. En cas de non renouvellement de licence, ces données à caractère personnel seront conservées par la FFFT jusqu'à la fin de la saison suivante ; elles seront ensuite inaccessibles.

## Signature du titulaire ou du représentant légal pour les mineurs

J'ai pris connaissance des conditions d'assurances (voir document 18-2)



**ASSURANCES**  
**CONTRAT DE BASE DOMMAGES CORPORELS FFTT**

**MMA ENTREPRISE garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFTT figurant sur le site WEB de la FFTT à l'adresse [www.fftt.com](http://www.fftt.com), rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

**L'assurance dommage corporel « garantie de base » au tarif de 0,18 €**

**Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?**

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minime (0,18€). Ce montant est compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale pour vos frais de traitement et pour des prestations telles le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la fédération.

**Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.**

- Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » à 0,18 € que je règle avec ma licence
- Je ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat dommages corporels.

Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matchs. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus.

**Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel » à 0,18 €**

(âge limité à 70 ans pour les garanties décès - invalidité)

A	GARANTIE BRONZE	GARANTIE ARGENT	GARANTIE OR
Capitaux <u>décès</u>	10 000 €	20 000 €	30 000 €
Capitaux <u>invalidité</u> en cas d'accident corporels	20 000 €	40 000 €	50 000 €
Indemnité <u>journalière</u> Franchise 3 jours, Duré maxi. 365 jours, Age à partir de 16 ans et moins de 65 ans	NEANT	15 €	25 €
Frais médicaux	NEANT	NEANT	100 % du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C.	5 €	8 €	15 €

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse [www.fftt.com](http://www.fftt.com), rubrique « administratif » - Le contrat d'assurance. Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

	Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :	Oui	Non
<b>1</b>	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour :</b>			
<b>7</b>	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>8</b>	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>9</b>	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplyment atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.**

## ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom du médecin : \_\_\_\_\_

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

**Association Lin Nam**  
**Maison des associations du 12<sup>ème</sup>**  
BAL 19A - 181, avenue Daumesnil - 75012 Paris  
Email: [president@linnam.fr](mailto:president@linnam.fr)  
[secretairegeneral@linnam.fr](mailto:secretairegeneral@linnam.fr)



Site internet : <http://www.linnam.fr/>

**AUTORISATION PARENTALE SAISON 2021-2022**

**Autorisation parentale à remplir par l'un des représentants de l'enfant**

Merci de remplir en majuscules

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Déclare autoriser mon fils/ma fille :

Nom :

Prénom :

A pratiquer le badminton/tennis de table au sein de l'association Lin Nam :

- Oui
- Non

A quitter le gymnase par ses propres moyens pendant ou à la fin des créneaux attribués à l'association  
Lin Nam:

- Oui
- Non

Le

Signature



## **Règlement intérieur de Lin Nam**

**Saison 2021-2022**

### **1. Fonctionnement**

L'association Lin Nam est une association cf. « Loi 1901 ». Elle est dirigée par un conseil d'administration, composé du bureau (président, trésorier, secrétaire) et de responsables. Tout adhérent peut proposer sa candidature pour participer à la vie de l'association. Les membres du bureau (président, trésorier, secrétaire) sont exonérés des frais d'inscription (frais d'adhésion ET licence sportive) ; les responsables, quant à eux, sont exonérés des frais d'adhésion uniquement : le coût de la licence sportive reste à leur charge.

### **2. Adhésions**

Toute personne souhaitant devenir adhérente de l'association Lin Nam doit remettre son dossier d'inscription complet ainsi que sa cotisation au secrétaire de Lin Nam. La réception de la carte membre vaut confirmation d'adhésion. Cette adhésion vaut uniquement pour la saison en cours. Sur demande, tout adhérent ayant réglé sa cotisation pour la saison en cours peut demander une attestation de paiement de la cotisation réglée.

### **3. Traitement des inscriptions**

Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur ordre de réception, sur un fichier informatisé ou papier géré par l'association Lin Nam.

### **4. Période d'inscription**

Les inscriptions sont ouvertes du 4 septembre au 6 octobre 2018 pour les nouveaux membres. Les anciens membres peuvent s'inscrire à compter du 1<sup>er</sup> août 2018. Passé ce délai, ils ne bénéficient plus d'une priorité pour les inscriptions. Toute demande d'inscription au-delà du 6 octobre 2018 doit être étudiée par le bureau.

### **5. Pratique sportive**

Il est demandé aux adhérents de respecter les lieux et les autres pratiquants, et de se munir de chaussures prévues pour la pratique de sports en salle.

### **6. Cartes membres**

Conformément à la convention d'utilisation des gymnases, tout adhérent doit pouvoir montrer sa carte membre aux gardiens ainsi qu'aux responsables de salle de Lin Nam, si ceux-ci le lui demandent. Cette carte est remise à l'adhérent, dès réception de son dossier complet par le secrétaire.

### **7. Créneaux horaires & indisponibilités**

Les créneaux horaires pour la saison 2018-2019 sont disponibles sur le site internet de l'association à compter du 1er septembre 2018. Les gymnases peuvent être indisponibles pour des raisons indépendantes de la volonté de l'association, ou pour des compétitions; il est donc conseillé de consulter le site internet de l'association régulièrement afin de connaître les dates concernées. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation des créneaux.

### **8. Séances d'essai & invitations**

Les personnes ont la possibilité d'effectuer 3 séances d'essai au maximum. Par ailleurs, tout adhérent a la possibilité d'inviter une personne lors des séances de jeu libre, sous réserve d'obtenir l'accord au préalable d'un responsable de gymnase de l'association Lin Nam.

**Association Lin Nam**  
**Maison des associations du 12ème**  
BAL 19A - 181, avenue Daumesnil - 75012 Paris  
Email: [president@linnam.fr](mailto:president@linnam.fr)  
[secretairegeneral@linnam.fr](mailto:secretairegeneral@linnam.fr)



Site internet : <http://www.linnam.fr/>

#### **9. Modifications et réclamations**

Le présent règlement peut être modifié par l'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration. Toutes les réclamations doivent être adressées au Président. Le règlement intérieur est établi par le conseil d'administration conformément aux statuts de l'Association, puis ratifié par l'Assemblée Générale ordinaire. Il peut être modifié par la même procédure.

#### **10. Matériels**

L'association Lin Nam ne fournit pas le matériel nécessaire à la pratique sportive (chaussures, raquette, volants). En revanche, elle propose à la vente aux adhérents des tubes de volants de badminton à un tarif préférentiel, dans la limite des stocks disponibles.

#### **11. Responsabilité**

L'association Linnam ainsi que ses responsables de salle rejettent toute responsabilité dans le cadre où les parents n'autorisant pas leur(s) enfant(s) à quitter le gymnase seul à la fin du créneau (cf. Autorisation parentale) ne viendraient pas chercher leur(s) enfant(s) à l'heure. Dès lors, Linnam ainsi que ses responsables, ne seront, à ce titre, plus responsables, après la fin des créneaux de Tennis de Table, des mineurs non autorisés à quitter le gymnase seul.